

# Compte-rendu du Conseil municipal de Cournols du 9 juin 2020.

---

**Présents :** Philippe TARTIÈRE, Dominique CHATRAS, Nicolas COMBY, Bruno SAMSON, Bruno MAUGUE, Catherine LADEVIE, Marine TARTIÈRE, Sylvain BARRAT, Amaury ROUGET, Frédéric BOIVIN, Élia CALE.

**Excusé :** néant.

**Secrétaire de séance :** Père Bruno SAMSON.

➤ **Début à 20 h 05.**

Les points suivants ont été abordés selon l'ordre du jour.

## **1. – Nomination des délégués titulaires et suppléants.**

En ce qui concerne les commissions de la Communauté de communes Mond'Arverne, pas de désignation pour le moment, puisque le nouveau conseil communautaire n'est pas en place.

### Rappel des délégations aux adjoints :

Pour Mr D. Chatras : l'école de la Monne, les réseaux d'eau et d'assainissement, la gestion de la station d'épuration et la communication via le site internet.

Pour Mr N. Comby : L'urbanisme, les relations avec les associations, la gestion du foyer rural, et l'organisation des cérémonies.

### Pour les différents syndicats :

SIVOS : 2 titulaires (D. Chatras & S. Barrat) ; 2 suppléants (N. Comby & B. Maugue).

SMVVA : 1 titulaire (B. Samson) ; 1 suppléant (N. Comby).

SICTOM des Couzes : 2 titulaires (C. Ladevie & M. Tartière) ; 2 suppléants (D. Chatras & B. Maugue).

SIEG : 1 titulaire (Ph. Tartière) ; 1 suppléant (É. Cale).

AICRI : 1 titulaire (Ph. Tartière) ; 1 suppléant (D. Chatras).

SME : 2 titulaires (Fr. Boivin & D. Chatras).

SICOL : 2 titulaires (C. Ladevie & N. Comby) ; 2 suppléants (É. Cale & M. Tartière).

Parc des Volcans (M. Tartière) ; 1 suppléant (A. Rouget).

EPF SMAF : 1 titulaire (Ph. Tartière) ; 1 suppléant (D. Chatras).

Référent de la commune pour les problèmes sociaux : M.Tartière et N.Comby

Au niveau de la commune, pas de commission, tous les conseillers pourront participer à l'étude des questions importantes et réunions préparatoires.

Pour la communication de la commune, D Chatras pour le site internet sera aidé par C Ladevie et pour le bulletin de la commune P Tartière aidé de B.Samson.

## **2. – Travaux de la mairie et du logement.**

Après cette période de confinement et l'arrêt des travaux, ils ont repris début juin.

L'escalier extérieur est posé sur la façade nord, ainsi que les châssis au grenier. Au rez-de-chaussée, les plafonds sont en cours, ainsi que les réseaux électriques et de chauffage.

Le plancher du grenier étant trop abimé, il a été proposé de le changer par un plancher de type triply, ce qui engendrera une plus value sur le marché de 2 980€ Ht.

## **3. – Rétrocession d'une parcelle à la commune.**

Concerne une parcelle cadastrée 110 de 43 m<sup>2</sup>, dans le centre bourg. Les propriétaires souhaitent le proposer à la commune, parce qu'il y a en-dessous un réseau d'assainissement qui rejoint le réseau communal. Une visite sera faite sur place dans les prochains jours.

## **4. – Emprunt à prévoir.**

Pour le projet de la mairie, un emprunt de 80.000 € sur 10 ans est prévu au budget.

Des consultations sont faites auprès des établissements financiers. Les taux sont valables 15 jours seulement. L'emprunt sera contracté dans les prochains jours.

## **5. – Information sur le P.L.U.I.**

Une réunion aura lieu dans le mois de septembre pour présenter aux nouveaux élus le projet et l'avancement de ce document.

## **6. – Point sur les espaces verts.**

Concernant l'entretien des espaces verts, l'ancien Conseil avait convenu de faire des devis pour une prestation de tonte uniquement pour nos deux villages.

Pour ce qui concerne les aménagements, la taille et le fleurissement, c'est un élu, Frédéric Boivin qui souhaite mettre ces compétences dans cette mission. Nous avons pu constater pas mal de changements, cela devrait continuer, merci à Frédéric pour les premières réalisations.

Appel d'offre : quatre prestataires sollicités et trois réponses reçus :

ESAT du Ceyran = 1.110 € H.T ; SAS Galia Center = 3.000 € H.T ; SARL Jorni Paysagiste = 1.605 € HT. Le choix est fait sur la proposition la moins-disante.

## **7. – Restos du cœur.**

Participation à la location d'un local de St-Amant loué par les restos du cœur pour l'accueil et la distribution aux bénéficiaires. Pour Cournols, cela représente 42 € (proportionnel à la fréquentation par commune).

## **8. – Questions diverses.**

1. – Balayage des rues. Le 17 juin.

**La séance est levée à 22 h 30.**

➤ **Prochain Conseil : le 8 septembre à 20 h.**